

## PROGRAMME DE FORMATION

### Formation à la conduite en sécurité des chariots automoteurs à conducteur porté

En vue du passage des tests théorique et pratique du Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité des Chariots de manutention automoteurs à conducteur porté réalisé par notre OTC partenaire

RS6867	Catégorie 1B	Gerbeurs à conducteur porté – Hauteur de levée supérieure à 1,20 m
RS6868	Catégorie 2B	Chariots tracteurs industriels - Capacité de traction inférieure ou égale à 25 tonnes
RS6869	Catégorie 3	Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux à capacité nominale inférieure ou égale à 6 tonnes
RS6871	Catégorie 4	Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux à capacité nominale supérieure à 6 tonnes
RS6870	Catégorie 5	Chariots élévateurs à mat rétractable

Certificateur : INSTITUT NATIONAL RECHERCHE SECURITE

Date d'enregistrement de la certification : 28/11/2024

<p><b>Objectifs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Apporter les compétences nécessaires à la conduite du chariot concerné en situation de travail,</li> <li>- Transmettre les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaires à la conduite en sécurité du chariot concerné,</li> <li>- Communiquer les informations relatives aux risques liés à son utilisation,</li> <li>- Permettre de maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques.</li> </ul> <p><b>Durée</b></p> <p>Les durées seront adaptées selon le stagiaire. Se référer à la convention de formation.</p> <p>Durée minimum recommandée sont les suivantes :</p> <table border="0"> <tr> <td>1 Catégorie</td> <td>I = 3 jours</td> <td>R = 2 jours</td> </tr> <tr> <td>2 Catégories</td> <td>I = 4 jours</td> <td>R = 3 jours</td> </tr> <tr> <td>3 Catégories</td> <td>I = 5 jours</td> <td>R = 4 jours</td> </tr> <tr> <td>5 Catégories</td> <td>I = 8 jours</td> <td>R = 7 jours</td> </tr> </table> <p>I= Initiale / R = Recyclage</p>	1 Catégorie	I = 3 jours	R = 2 jours	2 Catégories	I = 4 jours	R = 3 jours	3 Catégories	I = 5 jours	R = 4 jours	5 Catégories	I = 8 jours	R = 7 jours	<p><b>Pré Requis</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Maîtriser les savoirs de base : Compréhension de la langue Française, lecture, écriture</li> <li>- Être âgé de 18 ans minimum</li> <li>- L'aptitude médicale compatible avec la profession, nécessaire pour la délivrance de l'autorisation de conduite par l'employeur.</li> </ul> <p>Le client s'engage à vérifier que les personnes inscrites en formation répondent aux prérequis indiqués.</p> <p><b>Tarif</b></p> <p>Disponible sur simple demande Il sera défini en fonction de la ou des catégorie(s), et de la durée qui sera adaptée en fonction des besoins du stagiaire.</p>	<p><b>Moyens Pédagogiques</b></p> <p>Exposés théoriques illustrés Retour d'expérience Pratique sur engins concernés</p> <p><b>Suivi et Evaluation des résultats</b></p> <p>Chaque participant signera par demi-journée une feuille d'émargement Attestation de formation Attestation délivrée suite aux passages des évaluations</p> <p><b>Public</b></p> <p>Toute personne amenée à utiliser un Chariots de manutention automoteurs à conducteur porté entrant dans la catégorie concernée.</p>
1 Catégorie	I = 3 jours	R = 2 jours												
2 Catégories	I = 4 jours	R = 3 jours												
3 Catégories	I = 5 jours	R = 4 jours												
5 Catégories	I = 8 jours	R = 7 jours												

Les durées indiquées sont les durées minimums recommandées, données à titre indicatif. Elles sont à ajuster selon les besoins du stagiaires (aptitude initiale, l'expérience, le nombre de catégorie ...) Se référer à la convention de formation

### ACCESSIBILITE DE NOS FORMATIONS :

Nous accordons une importance primordiale à l'inclusion et à l'accessibilité de nos formations. Nous nous efforçons de les rendre accessibles au plus grand nombre. Pour cela nous vous encourageons à nous informer dès votre inscription :

- De toute difficulté de compréhension de la langue française, de lecture ou d'écriture
- De toute situation de handicap (un référent handicap est à votre disposition au sein de notre centre de formation)
- Toute autre difficulté que vous jugerez utile de nous indiquer

Ces informations nous permettront de déterminer les aménagements ou dispositions nécessaires à mettre en place lors de votre formation et de l'adapter selon vos besoins.

TAUX 2024 Formations :	Nbr de Stagiaires formés	Taux de réussite (*)	Satisfaction (Note sur 4)
Chariot automoteur à conducteur porté	437	99%	3,88 97%

**Contact Formation :**  
info@fps-nord.fr  
03 27 64 95 36

Au terme de la formation l'apprenant sera capable :

- De conduire en sécurité le(s) chariot(s) dans la ou les catégories concernées
- Être acteur de la prévention.

**PROGRAMME de formation - Etablie sur la base du référentiel R489**

**Partie théorique :**

- Connaissances générales (rôles et responsabilités du conducteur / de l'employeur, les différents acteurs de la prévention ...)
- Technologie des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté
- Les principaux types de chariots de manutention – Les catégories de CACES
- Notions élémentaires de physique
- Stabilité des chariots de manutention
- Risques liés à l'utilisation des chariots de manutention à conducteur porté
- Exploitation des chariots de manutention à conducteur porté

**Savoir-faire pratique :**

- Prise de poste et vérification
- Conduite et manœuvres
- Fin de poste, Opération d'entretien, Maintenance

Evaluations Théorique et Pratique

**CATEGORIES :**

**Catégorie 1B : Gerbeurs à conducteur porté à hauteur de levée supérieure à 1,20 m**

Chariots de manutention à conducteur porté munie d'un mât fixe et de bras de fourche, pouvant élever une charge à une hauteur suffisante pour permettre son gerbage et son dégerbage, ou son stockage et déstockage en casier.



**Catégorie 2B : Chariots tracteurs industriels Capacité de traction inférieure ou égale à 25 tonnes**

Chariots de manutention munie d'un système d'attelage et spécialement conçu pour tirer des véhicules roulants (remorques...),



**Catégorie 3 : Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux Capacité nominale inférieure ou égale à 6 tonnes**

Chariot élévateur à mât muni de bras de fourche, sur lesquels la charge est placée en porte-à-faux par rapport aux roues et est équilibrée par la masse du chariot.



**Catégorie 4 : Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux à capacité nominale supérieure à 6 tonnes**

Chariot élévateur à mât muni de bras de fourche, sur lesquels la charge est placée en porte-à-faux par rapport aux roues et est équilibrée par la masse du chariot.



**Catégorie 5 : Chariots élévateurs à mat rétractable**

Chariot élévateur gerbeur à longerons porteurs pour lequel la charge peut être amenée en porte-à-faux par avancement du mât

